

CHU : “Qu’on le veuille ou pas... évacuation vers la Martinique”

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

16 mars 2018

Dans un communiqué daté du 9 mars, l’Agence régionale de santé (ARS) a affirmé son engagement dans “ la décision de délocalisation partielle pour garantir la qualité et la sécurité des soins “. Cette annonce fait écho au Conseil de surveillance du 7 mars qui a permis de rendre officielle la décision. “ *L’offre de soin de Guadeloupe ne peut pas accueillir tous les lits en même temps* “, a expliqué Jean-Claude Lucina, directeur offre de soin et coopération ARS, “ *le CHU a des activités qu’il est le seul à détenir sur le territoire. La réanimation compte 22 lits et sur le territoire il n’y en a que quatre donc ça voudrait dire qu’il faut qu’on mette, qu’on le veuille ou pas, un système d’évacuation vers la Martinique.* ” C’est pourquoi la délocalisation doit se faire par étapes. L’ARS propose le déménagement d’une tour après l’autre. Dans un premier temps on vide la tour Nord intégralement de façon à procéder au nettoyage des locaux. Le personnel et les patients seront répartis vers le centre de gérontologie situé à Palais Royal, la clinique de Choisy et le centre hospitalier de Capesterre-Belle-Eau. En ce qui concerne la tour Sud où se trouve le plateau technique, l’objectif est de réussir à nettoyer en site occupé tout en garantissant “ *la qualité du nettoyage, la sécurité des prises en charge des patients et celle du personnel* “. Et Jean-Claude Lucina de conclure : “ *Les soins aigus sont pris en charge par le CHU sur le territoire. On n’a nulle part où les délocaliser et assurer la prise en charge de qualité sinon on met la population en danger* “. Les travaux de réhabilitation devraient durer entre neuf mois et un an.

” COMBAT TECHNOCRATES/SOIGNANTS ”

Réunis à l’amphithéâtre de l’Ifsi pour une nouvelle assemblée générale, le collectif de défense du CHU entend bien organiser la délocalisation à sa manière. Reportage.

Les réunions à l’amphithéâtre de l’Ifsi sont devenues choses courantes

depuis quelques semaines. Le mercredi 14 mars, le collectif de défense appelle l'ensemble du personnel du Centre hospitalier universitaire de la Guadeloupe (CHU), à se réunir afin de faire un point sur la situation du CHU. Le public a répondu à l'appel, peut être un peu moins nombreux qu'à l'accoutumée. Il est 12 h 14 lorsque le docteur Mona Hedreville prend la parole. Pour des raisons personnelles, Gaby Clavier, de l'UTS-UGTG et porte-parole du collectif n'assiste pas aux premières heures de la réunion. " *Sa situation est très critique et s'aggrave de jour en jour* " commence la cardiologue de but en blanc. Elle parle d'une infirmière des urgences pédiatriques, qui il y a une semaine à peine, venait témoigner et parler de ses symptômes. Depuis, il semblerait que cette dernière ait développé de graves problèmes neurologiques. Son état de santé est inquiétant. " *Tout son côté gauche est paralysé* ", ajoute Mona Hedreville. " *Les médecins ont peur de lui faire une ponction lombaire car ils ont peur d'aggraver son cas. I vin' chèche twavay i pa vin' chèche lanmò* " renchérit Véronique Courtois, visiblement très en colère. " *Il y a deux nouveaux cas de collègues qui présentent les mêmes symptômes. L'un travail aux laboratoires, l'autre en réanimation* " ajoute la déléguée syndicale de l'UTS-UGTG et membre du collectif. " *J'en ai marre de devoir répondre aux appels de détresse de mes collègues. De les voir dans des états pareils* " lâche-t-elle, exaspérée, "il est temps que nous nous mettions tous en droit de retrait !" Des applaudissements assourdissants retentissent alors dans la salle. " *En droit de survie oui !* " lance une infirmière assise au premier rang.

Les propos qui fâchent

D'après le Dr Hedreville, " *la réponse de la ministre n'est pas en adéquation avec la gravité de la situation* ". Interpellée à l'Assemblée nationale mercredi matin lors de la séance des questions au gouvernement, par la députée Justine Bénin tout sourire, la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn a déclaré : " *Si nous devons évacuer le CHU il y aurait en contrepartie un risque pour l'accès aux soins critiques de la population. Il y aurait un véritable danger de perte de chances.* " C'est pourquoi seuls certaines activités seront délocalisées vers les autres établissements, les autres seront selon la ministre réorganisées au sein même de l'hôpital afin de conserver le plateau technique, entre

autres, sur place. " Leur plan se déroule au mépris de la vie ", s'insurge alors le docteur. " Il s'agit d'un véritable combat politique entre les technocrates et les soignants". En deux mois Le collectif propose son plan. " Nous avons l'embarras du choix, il n'y a que des verrous administratifs et politiques ", déplore Mona Hedreville. " À Palais Royal il y a 266 lits disponibles. À l'hôpital de Capesterre, 40 et à Choisy, 70. J'ai contacté le Docteur André Atallah, cardiologue au Centre hospitalier de Basse-Terre, qui m'a dit que 56 lits pouvaient être déployés pour la réanimation. À Marie-Galante, deux blocs opératoires peuvent être réaménagés en deux mois avec dix lits supplémentaires."